



## Rémunération pas en adéquation avec ma fiche de paie

-----  
Par ZTLLF

Bonjour,

Je suis salarié dans une société de services. Ma rémunération est composée d'un fixe et d'un variable versé annuellement; Mon employeur vient de m'indiquer qu'il ne pourrait pas me verser la totalité de mon variable en une seule fois compte tenu de la trésorerie de la société. Il me propose de me faire 3 virements (janvier, février et mars) correspondants à ma rémunération variable nette. Mais il souhaite faire apparaître ma rémunération variable sur sur mes bulletins de paie de toute l'année 2013 afin de répartir ses charges selon ses dires. Je suis septique sur le procédé, quels sont les risques?? Je suis un peu perdu.

Merci de vos retours.